



CAPa

Jardinier Paysagiste

Apprentissage

Des métiers variés et évolutifs

A l'issue du CAPa Jardinier Paysagiste le jeune peut s'orienter vers la vie professionnelle en tant qu'Ouvrier en Aménagement et Entretien d'Espaces Verts dans les entreprises privées ou dans les Services Espaces Verts des Collectivités Territoriales :

- Ouvrier paysagiste
- Ouvrier en création et entretien du paysage

Une rémunération

L'apprenti(e) perçoit une rémunération en pourcentage du SMIC.

		Convention collective de la Dordogne		
		1ère année	2ème année	3ème année
De 16 à moins de 18 ans	Taux % du SMIC	25%	37%	53%
De 18 à moins de 21 ans		41%	49%	65%
Plus de 21 ans		53%	61%	78%

Une formation en alternance

L'apprentissage est une voie de formation en alternance qui associe :

- Une formation pratique en entreprise.
- Un enseignement théorique et pratique dispensé au CFA.

Le site du CFA de Monbazillac dispose d'une salle de dessin, d'une salle informatique, d'un CDI et d'un plateau sportif.

De plus, restauration et hébergement sont possibles sur site. L'accueil de public en situation de handicap est assuré. Des aides du Conseil Régional sont versées à l'apprenti pour le transport, l'hébergement et la restauration.

	Temps de formation		Congés payés
	Au CFA	En entreprise	
1ère année	12 semaines	35 semaines	5 semaines
2ème année	12 semaines	35 semaines	5 semaines



Un lieu : Antenne du CFAA à Monbazillac — Domaine de la Brie
 24240 MONBAZILLAC — Tel : 05.53.58.33.91 — Fax : 05.53.61.97.57
 Email : monbazillac.cfaa@educagri.fr



L'apprentissage, c'est se former en travaillant

Qui peut s'inscrire ?

- Les jeunes âgés de 16 à 30 ans issus d'une classe de 4^{ème} ou 3^{ème} (15 ans si issus de 3^{ème}).
- Les jeunes issus d'une Classe de DIMA.
- L'entrée en formation est soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur.

Objectifs de la formation

Le CAPa Jardinier Paysagiste est un diplôme se préparant par le biais d'un contrat d'apprentissage en 2 ans ; l'alternance permet d'acquérir des compétences scientifiques, technologiques et pratiques dans le domaine paysager. L'objectif essentiel de la formation CAPa est une insertion professionnelle.

Le jeune acquiert des compétences générales (connaissance de l'entreprise, droit du travail, biologie des végétaux...) et des compétences techniques (opérations de création ou d'aménagement de l'espace vert, opération d'entretien, taille, tonte...)

Contenu de la formation

⇒ 1 ^{ère} année :	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement Général : 264 heures • Enseignement Professionnel : 156 heures
⇒ 2 ^{ème} année :	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement Général : 240 heures • Enseignement Professionnel : 180 heures



Possibilité de passer le Brevet Informatique et Internet : B2i

Délivrance du diplôme niveau V

Lorsque toutes les compétences relevant d'une unité ont été attestées par l'évaluation certificative, le Président du Jury propose cette UC à la DRAAF pour délivrance.

La DRAAF procède à la délivrance du diplôme dès lors qu'un candidat a obtenu toutes les UC qui le constituent. La DRAAF peut délivrer à un candidat qui n'a pas obtenu la totalité des UC, une attestation de celles obtenues.



Poursuite d'études

À l'issue du CAPa le jeune peut poursuivre vers une formation de niveau supérieur (V) en BP (formation adulte) ou en BAC PRO (apprentissage).



EPLEFPA du Périgord - CFAA de la Dordogne

Avenue Churchill - BP 37 - 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

Tel : 05.53.02.61.35 - Fax : 05.53.02.61.36

Email : cfa.perigueux@educagri.fr

<http://www.perigord.educagri.fr>

